

RÈGLEMENT VTT

COUPE DE FRANCE



**CROSS-COUNTRY OLYMPIQUE
CROSS-COUNTRY CIRCUIT COURT
XCO / XCC**

SOMMAIRE

| | | |
|-----|---|----|
| 1. | DEFINITION | 3 |
| 2. | PARTICIPATION..... | 3 |
| 3. | CATEGORIES D'AGE | 6 |
| 4. | CIRCUIT | 6 |
| 5. | ENGAGEMENTS | 7 |
| 6. | ATTRIBUTION DES NUMEROS | 9 |
| 7. | L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF | 9 |
| 8. | MATERIEL ET ASSISTANCES TECHNIQUES | 9 |
| 9. | EQUIPEMENT | 10 |
| 10. | ZONE DE DEPART ET D'ARRIVEE..... | 10 |
| 11. | MISE EN GRILLE XCC | 10 |
| 12. | MISE EN GRILLE XCO | 11 |
| 13. | DEROULEMENT DE L'EPREUVE | 13 |
| 14. | RESULTATS | 13 |
| 15. | COMPTAGE DES POINTS | 14 |
| 16. | TITRES ET RECOMPENSES | 17 |
| 17. | RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES | 17 |
| 18. | PENALITES..... | 18 |
| 19. | RECLAMATIONS..... | 18 |
| 20. | ANNEXE 1 : DOTATIONS | 19 |

1. DEFINITION

- 1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en compétition la “**COUPE DE FRANCE DE VÉLO TOUT TERRAIN - CROSS-COUNTRY**”. Cette compétition se déroule sur plusieurs épreuves à l'issue desquelles est établi un classement général final.
- 1.2 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.3 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. PARTICIPATION

- 2.1 Les épreuves de la Coupe de France sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices français licenciés à la FFC, et étrangers licenciés au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale.
- 2.2 Les types de licence FFC prérequis permettant l'inscription et la participation aux différentes courses sont les suivantes :

➤ Course XCO

| Type Course | Type Licence requis |
|-------------------------------|---|
| Elite & U23 Hommes Femmes | * licences : Elite ; Open 1 |
| U19 Hommes et Femmes | * licences : Elite ; Open 1, 2, 3 + critères spécifiques voir chapitres suivants |
| U17 Hommes et Femmes | * licences : U17 |
| Open Femme | * licences : Elite, Open 1, 2, 3 ; Access 1, 2, 3, 4 + critères spécifiques voir chapitres suivants |
| Open (U19, U23, Homme) Hommes | * licences : Elite, Open 1, 2, 3 ; Access 1, 2, 3, 4 + critères spécifiques voir chapitres suivants |
| Master Hommes et Femmes | * licences : Elite, Open 1, 2, 3 ; Access 1, 2, 3, 4 + critères spécifiques voir chapitres suivants |
| U15 Hommes et Femmes | * licences : U15 (dans la limite de 4 manches par saison pour 2023) |

➤ Course XCC

| Type Course | Critères de participation |
|----------------------------|--|
| Elite Hommes (19 ans et +) | <p>* licences : Elite ; Open 1</p> <p>* pilotes classés dans les 60 premiers du dernier classement de mise en grille « Scratch Elite Hommes » (sauf si une autre épreuve nationale (Coupe ou Championnat de France XCO) a lieu le week end juste avant l'épreuve, dans ce cas l'avant dernier classement de mise en grille sera pris en compte).</p> <p><u>OU</u></p> <p>pilotes ayant au moins 60 points UCI au dernier ranking UCI XCO Elite Homme.</p> <p><u>OU</u></p> |

| | |
|--------------------------------------|--|
| | <p>pilotes parmi les 40 inscrits (au mercredi 10 jours avant l'épreuve) les mieux classés au ranking. Pour ces pilotes la plateforme sera réouverte le jeudi 9 jours avant l'épreuve.</p> <p>Les critères de résultats indiqués ci-dessus pourront être révisés en cours de saison afin d'atteindre un effectif d'environ 40 pilotes au départ</p> |
| Elite Femmes (19 ans et +) | * licences : Elite ; Open 1 |
| U19 Hommes | <p>* licences : Elite ; Open 1, 2, 3</p> <p>* pilotes classés dans les 35 premiers du dernier classement de mise en grille « U19 Hommes » (sauf si une autre épreuve nationale (Coupe ou Championnat de France XCO) a lieu le week end juste avant l'épreuve, dans ce cas l'avant dernier classement de mise en grille sera pris en compte).</p> <p><u>OU</u></p> <p>pilotes ayant au moins 40 points UCI au dernier ranking UCI XCO U19 Homme.</p> <p><u>OU</u></p> <p>pilotes parmi les 40 inscrits (au mercredi 10 jours avant l'épreuve) les mieux classés au ranking. Pour ces pilotes la plateforme sera réouverte le jeudi 9 jours avant l'épreuve.</p> <p>Les critères de résultats indiqués ci-dessus pourront être révisés en cours de saison afin d'atteindre un effectif d'environ 40 pilotes au départ</p> |
| U19 Femmes | * licences : Elite ; Open 1, 2, 3 |

2.3 Les critères spécifiques permettant l'inscription et la participation aux différentes courses XCO sont :

➤ **Course U19 Hommes** : pilotes sur liste des U19 Homme « Elite », ayant répondu aux critères suivants :

- Les pilotes ayant couru la course U19 la saison n-1
- Dans les 60 premiers U17 2^{ème} année au classement général de la Coupe de France VTT de la saison n-1
- Dans les 20 premiers U17 2^{ème} année et U19 1^{ère} année aux Championnats de France de VTT de la saison n-1
- Dans les 20 premiers U19 1^{ère} année au classement général de la Coupe de France VTT Open Homme de la saison n-1
- Dans les 5 premiers U19 1^{ère} année au classement d'une manche de Coupe de France VTT Open Homme de la saison n-1
- Les pilotes étrangers
- Les pilotes ayant obtenu une dérogation de la Direction Technique Nationale sur demande motivée (blessure, supériorité manifeste en cours de saison)

➤ **Course Men "Junior Series":**

CRITERES DTN pour les Français (idem que pour les courses U19 Hommes)

- Les pilotes ayant couru la course U19 la saison n-1
- Dans les 60 premiers U17 2^{ème} année au classement général de la Coupe de France VTT de la saison n-1
- Dans les 20 premiers U17 2^{ème} année et U19 1^{ère} année aux Championnats de France de VTT de la saison n-1
- Dans les 20 premiers U19 1^{ère} année au classement général de la Coupe de France VTT Open Homme de la saison n-1

- Dans les 5 premiers U19 1^{ère} année au classement d'une manche de Coupe de France VTT Open Homme de la saison n-1
- Les pilotes ayant obtenu une dérogation de la Direction Technique Nationale sur demande motivée (blessure, supériorité manifeste en cours de saison)

ou

CRITERES UCI (selon réglementation UCI en vigueur)

- avoir **20 points UCI** au précédent ranking UCI U19
- être en sélection national (étrangers), dans la limite de 5 pilotes
- être dans l'effectif d'un Team UCI (E MTB ou MTB)

➤ **Course U19 Femmes**

- **Toutes les U19 Femmes ayant une licence : Elite ; Open 1, 2, 3**

➤ **Course Women "Junior Series":**

CRITERES DTN

- **Toutes les U19 Femmes Françaises ayant une licence : Elite ; Open 1, 2, 3**

ou

CRITERES UCI (selon réglementation UCI en vigueur)

- avoir **20 points UCI** au précédent ranking UCI U19
- être en sélection nationale (étrangers), dans la limite de 5 pilotes
- être dans l'effectif d'un Team UCI (E MTB ou MTB)

➤ **Courses Open Hommes**

- être âgé de 17 ans à 34 ans : U19, U23, ou Homme
- les catégories Open seront ouvertes aux pilotes qui durant la saison en cours ayant, débuté au 1 janvier, n'ont pas de point UCI au ranking XCO Elite

➤ **Courses Open Femmes**

- être âgée de 19 ans à 34 ans : U23, ou Femme
- les catégories Open seront ouvertes aux pilotes qui durant la saison en cours ayant, débuté au 1 janvier, n'ont pas de point UCI au ranking XCO Elite

➤ **Course Master Hommes et Femmes**

- être âgé (e) de 35 ans et plus
- Les catégories Masters seront ouvertes aux pilotes qui durant la saison en cours ayant, débuté au 1 janvier, n'ont pas de point UCI au ranking XCO Elite

2.4 Les pilotes ayant un statut leur permettant de choisir des courses différentes, peuvent s'inscrire une ou plusieurs fois durant le weekend end à condition de ne courir qu'une fois par jour.

2.5 Lors des Coupes de France Hors Classe, et lorsqu'il y a des courses U23 et Elites séparées, les pilotes U23 pourront s'inscrire également en Elite, mais ils ne pourront marquer des points pour le classement

général de la Coupe de France et pour le trophée des Teams le cas échéant, que sur la course U23. Un barème de points spécifique sera attribué aux U23 ayant couru la course U23 pour leur réintégration au classement Scratch avec les Elites, comme indiqué aux articles 14.1 et 15.2.

- 2.6 Lors des Coupes de France accueillant une manche UCI Junior Series, les épreuves UCI Junior Series compteront comme une manche de Coupe de France pour les différents classements.

~~Dans le cadre des Junior Series, les pilotes Juniors Hommes rentrant dans les critères de la DTN pour s'inscrire sur les quotas nationaux, ont la possibilité de s'inscrire soit dans l'épreuve Junior Series, soit dans l'épreuve de Coupe de France Juniors.~~

~~Les pilotes qui feront le choix de courir l'épreuve Junior Series ne marqueront pas de point "Coupe de France" sur cette manche. Ils utiliseront leur "joker" pour le classement général final de la Coupe de France.~~

~~Tous les pilotes Français courent avec leur maillot de Club ou de Team le cas échéant.~~

- 2.7 Les pilotes U23 Hommes et Femmes figurant respectivement dans les 10 premiers Hommes et les 5 premières Femmes, au dernier classement individuel UCI XCO de l'année précédente et ayant décidés de courir la Coupe du Monde en catégorie Elite, courront automatiquement la Coupe de France en catégorie Elite.

3. CATEGORIES D'AGE

- 3.1 Les catégories participantes sont les suivantes :

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| U15 Hommes et Femmes | 13 à 14 ans |
| U17 Hommes et Femmes | 15 à 16 ans |
| U19 Hommes et Femmes | 17 à 18 ans |
| U23 Hommes et Femmes | 19 à 22 ans |
| Hommes et Femmes | 23 ans et + |
| Master Femmes | 35 ans et plus |
| Master 35 Hommes | 35 à 39 ans |
| Master 40 Hommes | 40 à 49 ans |
| Master 50 Hommes | 50 ans et plus |

- 3.2 Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licenciés dans les catégories.

4. CIRCUIT

- 4.1 *Caractéristiques*

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 4 à 6 km, et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Courses U19 et Elite :

Seules les courses U19 Homme, U19 Femme, Elite Homme et Elite Femme (épreuves internationales) seront soumises au règlement UCI. L'application ou non de la règle des 80% se fera à la demande du président du collège des arbitres. Le ravitaillement est permis seulement dans les zones désignées à cette fin et qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique.

Autres courses :

Toutes les autres courses (épreuves nationales) seront soumises au règlement FFC. Il n'y aura pas d'application systématique de la règle des 80%. La gestion des doublés sera à l'initiative du corps arbitral.

Le ravitaillement est permis seulement dans les zones désignées à cette fin et qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique.

4.2 Contrôles de passage

Des contrôles de passage pourront être établis sur le parcours. Le collègue des arbitres vérifiera tout ou partie des pointages ainsi réalisés.

Tout concurrent surpris en sens inverse du circuit sera mis hors course.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents entraînera la mise hors course.

Le pilote est seul responsable de son parcours.

4.3 Les temps de course impartis

Le temps de course du premier pilote des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps telle que :

| CATEGORIE | TEMPS MINIMUM | TEMPS MAXIMUM |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| XCO U15 | 0h30 | 0h45 |
| XCO U17 | 0h45 | 1h00 |
| XCO U17, Open, Master Femme | 0h45 | 1h00 |
| XCO U19 | 1h00 | 1h15 |
| XCO U23 (Course séparée) | 1h15 | 1h30 |
| XCO Open Homme | 1h15 | 1h30 |
| XCO Master Homme | 1h15 | 1h30 |
| XCO Elite | 1h20 | 1h40 |
| XCC U19 Femme | 0h15 | 0h20 |
| XCC U19 Homme | 0h15 | 0h20 |
| XCC Elite Femme | 0h20 | 0h30 |
| XCC Elite Homme | 0h20 | 0h30 |

4.4 Passages Techniques

Certains parcours, notamment sur les épreuves « Hors Classe » comptent un certain nombre de passages d'un niveau technique et d'un engagement supérieur. Ces passages seront réservés aux épreuves UCI, c'est-à-dire aux catégories : U19, U23 et Elite.

Ces passages seront fermés pour les autres catégories, et le passage par l'échappatoire sera alors obligatoire.

5. ENGAGEMENTS

5.1 Les tarifs sont les suivants :

Coupees de France XCO/XCC/RELAIS (Classe 1 UCI)

- XCO U15, U17 : **21 €**
- XCO U19, U23, ELITE, MASTER, OPEN : **28 €**
- XC Circuit Court (XCC) : **12 €**
- XC Relais des Teams : **Gratuit**

Junior Series

- XCO Men & Women : 43 €

Coupees de France XCO (Hors Classe UCI)

- XCO U23 : 40 €
- XCO Elite : 40 €

5.2 Engagements par Internet

Les engagements et le paiement se font en ligne sur la plateforme d'inscription (www.ffc.fr).

Les inscriptions en ligne « normales » seront closes le mercredi 20h00 la semaine précédant le week end de course (J-10).

Le lendemain de la date butoir des inscriptions en ligne « normales », une deuxième **période d'inscription « en retard »** est ouverte généralement **jusqu'à J-2 du premier jour du programme.**

Toutes les inscriptions effectuées durant la période des inscriptions « en retard » sont majorées de **30 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **90 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

Les pilotes s'inscrivant « en retard » seront replacés en mise en grille.

5.3 Engagements sur place

Les inscriptions sur les sites de compétition sont possibles en salle de permanence, jusqu'à deux heures avant le premier départ en XCC et jusqu'à 16h00 la veille de l'épreuve en XCO, dernier délai.

Les horaires d'ouverture de la salle permanence sont indiqués sur les programmes des épreuves.

Toutes les inscriptions effectuées « sur place » sont majorées de **50 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions sur place par le biais des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **120 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

Les pilotes s'inscrivant « sur place » seront replacés en mise en grille.

5.4 Remboursement

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du compétiteur, daté d'une date antérieure à la compétition en question.

La démarche devra être faite impérativement dans la semaine suivant la compétition.

Les demandes se feront par mail, en joignant le certificat médical et en indiquant les données suivantes : *numéro de facture (impératif), nom et prénom, numéro de licence, lieu et date de l'épreuve, catégorie de course et certificat médical*

Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est hors délai.

6. ATTRIBUTION DES NUMEROS

Les numéros de course seront attribués comme suit :

| | |
|---------------------|----------------|
| Elite Homme | de 01 à 199 |
| Elite Femme | de 01 à 199 |
| U23 Homme | de 201 à 399 |
| U23 Femme | de 201 à 399 |
| Men Junior Series | de 401 à 599 |
| Women Junior Series | de 401 à 599 |
| U19 Homme | de 601 à 799 |
| U19 Femme | de 801 à 999 |
| U17 Homme | de 2001 à 2399 |
| U17 Femme | de 2501 à 2599 |
| Open Femme | de 2601 à 2699 |
| Master Femme | de 2701 à 2799 |
| Open Homme | de 3001 à 3399 |
| Master Homme | de 4001 à 4399 |
| U15 Homme | de 5001 à 5299 |
| U15 Femme | de 5501 à 5799 |

7. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF

- 7.1 L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la Fédération Française de Cyclisme (www.ffc.fr). Le retrait des dossards des pilotes sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les pilotes régulièrement engagés au préalable.
- 7.2 Un concurrent ne sera considéré comme régulièrement engagé, que lorsque son nom sera sur les listes de départ et qu'il aura en même temps réglé le montant de celui-ci.

8. MATERIEL ET ASSISTANCES TECHNIQUES

- 8.1 Les vélos admis dans les épreuves de la Coupe de France de cross-country devront répondre aux normes de l'Union Cycliste Internationale en vigueur.
- 8.2 Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.
- 8.3 La plaque de guidon doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité. Cette plaque et le dossard, fournis par l'organisateur, sont des emplacements réservés aux sponsors officiels de la Fédération Française de Cyclisme, à l'exclusion de tout autre, et doivent être conservés dans leur configuration originale, aucune découpe de la plaque ou du dossard ne sera autorisée. Le non-respect de ces consignes entraînera le refus du départ ou des pénalités en temps à l'arrivée.
- 8.4 Assistance technique :

L'assistance technique en course est autorisée aux conditions ci-après :

L'assistance technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre. Il est interdit de changer de vélo et le pilote devra franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

L'assistance technique se fera seulement dans les zones d'assistance technique.

Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations devront être déposés dans les zones.

Les réparations ou les changements d'équipement peuvent être faits par le pilote lui-même ou avec l'aide d'un coéquipier, d'un mécanicien du team ou de l'assistance technique individuelle.

En plus de l'assistance technique dans les zones d'assistance technique, l'assistance technique est autorisée en dehors de ces zones seulement entre pilotes faisant partie du même team (ou club) ou de la même équipe nationale.

Les pilotes peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechange pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour le pilote lui-même ou les autres concurrents.

- 8.5 L'utilisation de liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les pilotes est interdite.
- 8.6 Les pilotes participant(e)s aux épreuves XCC et XCO, devront utiliser le même vélo (cadre, roues, amortisseurs) pour l'une et l'autre des deux épreuves d'une manche de Coupe de France.
- 8.7 Pour le XCC, la largeur minimum du pneu doit être de 45 mm.

9. EQUIPEMENT

- 9.1 Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.
- 9.2 Tout pilote n'appartenant pas à un team officiellement inscrit auprès de la Fédération Française de Cyclisme ou l'Union Cycliste Internationale pour l'année en cours, est dans l'obligation de porter le maillot de son club (sauf sélections régionales ou départementales). Le port du cuissard est libre. Le pilote qui ne respectera pas les dispositions ci-dessus sera pénalisé conformément au barème des pénalités en vigueur.

10. ZONE DE DEPART ET D'ARRIVEE

- 10.1 L'accès aux lignes de départ s'effectue par des portes latérales, correspondant aux positions respectives des concurrents sur la grille de départ.
- 10.2 Les lignes de départ doivent comporter au minimum un concurrent tous les 80 cm.
- 10.3 Les lignes de départ sont matérialisées au sol.
- 10.4 Après la ligne d'arrivée sera installé des zones réservées aux personnes accréditées « Photographe » et « TV », de part et d'autre du parcours en forme de cône.
- 10.5 Derrière cet espace, une autre zone sera délimitée, réservée aux personnes accréditées « Presse » et « Team Manager ».

11. MISE EN GRILLE XCC

- 11.1 Ordre de priorité pour chaque course :
 - les coureurs selon le Ranking UCI XCO en cours
 - selon le Classement de Mise en Grille de la manche précédente

La DTN a la possibilité de reclasser des coureurs dans toutes les catégories, à condition de respecter le règlement UCI.

Le jury des arbitres est habilité à prendre toutes dispositions complémentaires qu'il jugera utile dans ce domaine de la mise en grille.

12. MISE EN GRILLE XCO

12.1 Pour les U15

- Suivant l'ordre de priorité communiqué par les Comités Régionaux, de la manière suivante : les N°1 de chaque région, puis les N° 2 de chaque région, etc.

NOTA : les régions sont classées suivant les résultats VTT aux Championnats de France des Comités Régionaux de l'année n-1.

- ~~• Les 5 premières lignes seront établies en relation avec les comités régionaux, suivant les résultats régionaux connus de l'année n-1 en début de saison, ou de l'année en cours~~
- ~~• Les pilotes ayant obtenu des résultats significatifs au dernier TFJV en XCO dans la catégorie U15 seront réintégrés~~
- ~~• Les autres pilotes, par date d'inscription~~

12.2 Pour les autres catégories :

Les règles définies dans cet article sont également reprises et détaillées dans le « règlement du Classement de Mise en Grille ».

Ordre de priorité Manche #1 - Courses et catégories inscrites au calendrier UCI :

Catégorie U19 Homme et Femme :

- Les pilotes classés parmi les 24 premiers du résultat XCC, si un XCC est organisé durant un même week-end

Dans le cas des Coupes de France où deux courses UCI XCO sont organisées durant le même week end, les résultats du XCC ne seront pris en compte que pour la deuxième épreuve, c'est-à-dire le dimanche.

- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours
- Les pilotes U19 selon le Classement de mise en grille de la saison n-1, et selon la proportion suivante : 2/3 U19 2^{ème} année - 1/3 U19 1^{ère} année
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie U23 Homme (Course séparée des Elites) :

- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours
- Les pilotes Elite selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes U19 la saison n-1, ayant obtenus des résultats significatifs au niveau national et International lors de la saison n-1, seront réintégrés sur les premières lignes
- Les pilotes appartenant à d'autres catégories la saison n-1, suivant les Classements de mise en grille de la saison n-1 et l'ordre de préférence suivant : U19, Open, Master
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie Elite, U23 Homme et Femme :

- Pour les courses « Scratch Elite » : Les pilotes classés parmi les 24 premiers du résultat XCC, si un XCC est organisé durant un même week-end

Dans le cas des Coupes de France où deux courses UCI XCO sont organisées durant le même week end, les résultats du XCC ne seront pris en compte que pour la deuxième épreuve, c'est-à-dire le dimanche.

- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours
- Les pilotes Elite selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes U19 la saison n-1, ayant obtenus des résultats significatifs au niveau national et International lors de la saison n-1, seront réintégrés sur les premières lignes
- Les pilotes appartenant à d'autres catégories la saison n-1, suivant les Classements de mise en grille de la saison n-1 et l'ordre de préférence suivant : U19, Open, Master
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Manche #1 - Courses et catégories non inscrites au calendrier UCI :

U17, Open, Masters Hommes et Femmes

Catégorie U17 Homme et Femme :

- Les pilotes U17 selon la proportion suivante : 2/3 U17 2^{ème} année - 1/3 U17 1^{ère} année
Pour les U17 2^{ème} année sera pris en compte le Classement de mise en grille de la saison n-1
Pour les U17 1^{ère} année sera pris en compte des résultats significatifs à l'épreuve XCO du Trophée de France des Jeunes Vététistes (TFJV)
- **Chaque Comité Régional, aura la possibilité sélectionner 1 pilote, 1^{ère} ou 2^{ème} année U17 (Femme et Homme), qui sera placé de manière prioritaire dans la mise grille.
Ces pilotes sélectionnées par les régions seront placés (es) en 4 et 5^{ème} ligne de départ.**
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie Open Homme :

- Les pilotes Open selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes appartenant à la catégorie Elite la saison n-1, seront réintégrés suivant leur niveau sportif
- Les pilotes appartenant à d'autres catégories la saison n-1, suivant les Classements de mise en grille de la saison n-1 et l'ordre de préférence suivant : U19, U17
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie Open & Master Femme :

- Les pilotes Open & Master Femme selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes appartenant à la catégorie Elite la saison n-1, seront réintégrées suivant leur niveau sportif
- Les pilotes appartenant à la catégorie U19 la saison n-1, seront réintégrées suivant leur niveau sportif
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

NOTA : Les catégories « U17 Femme » et les « Open Femme » et « Master Femme » lorsqu'elles courent ensemble seront à nouveau « mélangées » suivant le niveau sportif

Catégorie Master Homme :

- Les pilotes Master selon le Classement de mise en grille de la saison n-1

- Les pilotes appartenant à la catégorie Elite la saison n-1, seront réintégréés suivant leur niveau sportif
- Les pilotes appartenant à la catégorie Open la saison n-1, seront réintégréés suivant leur niveau sportif
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Ordre de priorité à partir de la Manche #2 – Toutes catégories (hors U15)

- Pour les courses « Scratch Elite » et « U19 » : Les pilotes classés parmi les 24 premiers du résultat XCC, si un XCC est organisé durant un même week-end
- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours (pour les courses U19, U23, Elite Hommes et Femmes)
- Les pilotes selon le Classement de mise en grille de la manche # n-1
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Les pilotes s'inscrivant sur place dans les délais impartis, c'est à dire la veille de leur course avant 16h00, seront replacés en mise en grille. Ils profiteront également de ce remplacement dans l'ordre de départ pour le Classement de mise en grille lors de la manche # 1.

La DTN a la possibilité de reclasser des pilotes dans toutes les catégories, à condition de respecter le règlement UCI

Le jury des arbitres est habilité à prendre toutes dispositions complémentaires qu'il jugera utile dans ce domaine de la mise en grille.

13. DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- 13.1 Aucun engin suiveur n'est autorisé à rouler sur le parcours à l'exception de ceux identifiés par l'organisation.
- 13.2 Tout concurrent rattrapé doit céder le passage sous peine de pénalités en temps.
- 13.3 Tout concurrent doublé par le pilote de tête sera arrêté et classé à "x" tour(s) du premier.
- 13.4 Le ravitaillement liquide et solide est uniquement autorisé dans les zones désignées à cette fin, qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique. Toute décision contraire sera à l'initiative du collègue des arbitres.

14. RESULTATS

- 14.1 Pour le XCC, lors de chaque épreuve les résultats suivants seront établis :

- Scratch Elite Homme
- Scratch Elite Femme
- U19 Homme
- U19 Femme

- 14.2 Pour le XCO, lors de chaque épreuve les résultats suivants seront établis :

- Scratch de la course Elite Homme

- U23 Homme de la course Elite Homme (Hors manche Hors Classe)
- U23 Homme de la course U23 Homme (Lors d'une manche Hors Classe)
- Scratch de la course Elite Femme
- U23 Femme de la course Elite Femme
- U19 Homme
- U19 Femme
- U17 Homme
- U17 Femme
- U15 Homme
- U15 Femme
- Open Femme
- Master Femme
- Scratch de la course U17, Open, Master Femme
- Homme de la course Open Homme
- U23 Homme de la course Open Homme
- U19 Homme de la course Open Homme
- Scratch de la course Open Homme
- Master 35 Homme (35 à 39 ans)
- Master 40 Homme (40 à 49 ans)
- Master 50 Homme (50 ans et +)
- Scratch de la course Master Homme

Lors des Coupes de France Hors Classe UCI, les points marqués par les U23 Hommes ayant couru la course U23 Hommes, seront réintégrés aux classements « Scratch de la course Elite Homme », selon le barème décrit dans l'article 15.2.

14.3 Le résultat sera affiché et signé, par le secrétaire de course ou le juge à l'arrivée, avec mention de l'heure d'affichage, sous réserve des rapports des contrôleurs de piste.

14.4 ~~Accession de la course Open Homme à la course Elite Homme (1^{ère} et 2^{ème} catégories).
Les 15 premiers du classement Scratch de la course Open Homme de la Coupe de France de l'année précédente, accéderont à la course des Elite Homme (1^{ère} et 2^{ème} catégories) de l'année suivante.~~

15. COMPTAGE DES POINTS

15.1 Barème d'attribution des points par manche XCO (à l'exception des réintégrations des U23 Hommes aux classements scratch lorsque des courses U23 Hommes séparées sont organisées durant les Coupes de France Hors Classe UCI) :

1er : 400 pts, 2e : 390 pts, 3e : 381 pts, 4e : 373 pts, 5e : 366 pts, 6e : 360 pts, 7e : 355 pts, 8e : 351 pts, 9e : 348 pts, 10e : 346 pts, 11e : 344 pts, 12e : 342 pts, 13e : 340 pts, 14e : 338 pts, 15e : 336 pts, 16e : 334 pts, 17e : 332 pts, 18e : 330 pts, 19e : 328 pts, 20e : 326 pts, 21e : 324 pts, 22e : 322 pts, 23e : 320 pts, 24e : 318 pts, 25e : 316 pts, 26e : 314 pts, 27e : 312 pts, 28e : 310 pts, 29e : 308 pts, 30e : 306 pts, 31e : 304 pts, 32e : 302 pts, 33e : 300 pts, 34e : 298 pts, 35e : 296 pts, 36e : 294 pts, 37e : 292 pts, 38e : 290 pts, 39e : 288 pts, 40e : 286 pts, 41e : 284 pts, 42e : 282 pts, 43e : 280 pts, 44e : 278 pts, 45e : 276

pts, 46e : 274 pts, 47e : 272 pts, 48e : 270 pts, 49e : 268 pts, 50e : 266 pts, 51e : 264 pts, 52e : 262 pts, 53e : 260 pts, 54e : 258 pts, 55e : 256 pts, 56e : 254 pts, 57e : 252 pts, 58e : 250 pts, 59e : 248 pts, 60e : 246 pts, 61e : 244 pts, 62e : 242 pts, 63e : 240 pts, 64e : 238 pts, 65e : 236 pts, 66e : 235 pts, 67e : 234 pts, 68e : 233 pts, 69e : 232 pts, 70e : 231 pts, 71e : 230 pts, 72e : 229 pts, 73e : 228 pts, 74e : 227 pts, 75e : 226 pts, 76e : 225 pts, 77e : 224 pts, 78e : 223 pts, 79e : 222 pts, 80e : 221 pts, 81e : 220 pts, 82e : 219 pts, 83e : 218 pts, 84e : 217 pts, 85e : 216 pts, 86e : 215 pts, 87e : 214 pts, 88e : 213 pts, 89e : 212 pts, 90e : 211 pts, 91e : 210 pts, 92e : 209 pts, 93e : 208 pts, 94e : 207 pts, 95e : 206 pts, 96e : 205 pts, 97e : 204 pts, 98e : 203 pts, 99e : 202 pts, 100e : 201 pts, 101e : 200 pts, 102e : 199 pts, 103e : 198 pts, 104e : 197 pts, 105e : 196 pts, 106e : 195 pts, 107e : 194 pts, 108e : 193 pts, 109e : 192 pts, 110e : 191 pts, 111e : 190 pts, 112e : 189 pts, 113e : 188 pts, 114e : 187 pts, 115e : 186 pts, 116e : 185 pts, 117e : 184 pts, 118e : 183 pts, 119e : 182 pts, 120e : 181 pts, 121e : 180 pts, 122e : 179 pts, 123e : 178 pts, 124e : 177 pts, 125e : 176 pts, 126e : 175 pts, 127e : 174 pts, 128e : 173 pts, 129e : 172 pts, 130e : 171 pts, 131e : 170 pts, 132e : 169 pts, 133e : 168 pts, 134e : 167 pts, 135e : 166 pts, 136e : 165 pts, 137e : 164 pts, 138e : 163 pts, 139e : 162 pts, 140e : 161 pts, 141e : 160 pts, 142e : 159 pts, 143e : 158 pts, 144e : 157 pts, 145e : 156 pts, 146e : 155 pts, 147e : 154 pts, 148e : 153 pts, 149e : 152 pts, 150e : 151 pts, 151e : 150 pts, 152e : 149 pts, 153e : 148 pts, 154e : 147 pts, 155e : 146 pts, 156e : 145 pts, 157e : 144 pts, 158e : 143 pts, 159e : 142 pts, 160e : 141 pts, 161e : 140 pts, 162e : 139 pts, 163e : 138 pts, 164e : 137 pts, 165e : 136 pts, 166e : 135 pts, 167e : 134 pts, 168e : 133 pts, 169e : 132 pts, 170e : 131 pts, 171e : 130 pts, 172e : 129 pts, 173e : 128 pts, 174e : 127 pts, 175e : 126 pts, 176e : 125 pts, 177e : 124 pts, 178e : 123 pts, 179e : 122 pts, 180e : 121 pts, 181e : 120 pts, 182e : 119 pts, 183e : 118 pts, 184e : 117 pts, 185e : 116 pts, 186e : 115 pts, 187e : 114 pts, 188e : 113 pts, 189e : 112 pts, 190e : 111 pts, 191e : 110 pts, 192e : 109 pts, 193e : 108 pts, 194e : 107 pts, 195e : 106 pts, 196e : 105 pts, 197e : 104 pts, 198e : 103 pts, 199e : 102 pts, 200e : 101 pts, 201e : 100 pts, 202e : 99 pts, 203e : 98 pts, 204e : 97 pts, 205e : 96 pts, 206e : 95 pts, 207e : 94 pts, 208e : 93 pts, 209e : 92 pts, 210e : 91 pts, 211e : 90 pts, 212e : 89 pts, 213e : 88 pts, 214e : 87 pts, 215e : 86 pts, 216e : 85 pts, 217e : 84 pts, 218e : 83 pts, 219e : 82 pts, 220e : 81 pts, 221e : 80 pts, 222e : 79 pts, 223e : 78 pts, 224e : 77 pts, 225e : 76 pts, 226e : 75 pts, 227e : 74 pts, 228e : 73 pts, 229e : 72 pts, 230e : 71 pts, 231e : 70 pts, 232e : 69 pts, 233e : 68 pts, 234e : 67 pts, 235e : 66 pts, 236e : 65 pts, 237e : 64 pts, 238e : 63 pts, 239e : 62 pts, 240e : 61 pts, 241e : 60 pts, 242e : 59 pts, 243e : 58 pts, 244e : 57 pts, 245e : 56 pts, 246e : 55 pts, 247e : 54 pts, 248e : 53 pts, 249e : 52 pts, 250e : 51 pts, 251e : 50 pts, 252e : 49 pts, 253e : 48 pts, 254e : 47 pts, 255e : 46 pts, 256e : 45 pts, 257e : 44 pts, 258e : 43 pts, 259e : 42 pts, 260e : 41 pts, 261e : 40 pts, 262e : 39 pts, 263e : 38 pts, 264e : 37 pts, 265e : 36 pts, 266e : 35 pts, 267e : 34 pts, 268e : 33 pts, 269e : 32 pts, 270e : 31 pts, 271e : 30 pts, 272e : 29 pts, 273e : 28 pts, 274e : 27 pts, 275e : 26 pts, 276e : 25 pts, 277e : 24 pts, 278e : 23 pts, 279e : 22 pts, 280e : 21 pts, 281e : 20 pts, 282e : 19 pts, 283e : 18 pts, 284e : 17 pts, 285e : 16 pts, 286e : 15 pts, 287e : 14 pts, 288e : 13 pts, 289e : 12 pts, 290e : 11 pts, 291e : 10 pts, 292e : 9 pts, 293e : 8 pts, 294e : 7 pts, 295e : 6 pts, 296e : 5 pts, 297e : 4 pts, 298e : 3 pts, 299e : 2 pts, 300e : 1 pt

- 15.2 Lorsque des courses XCO U23 Hommes sont organisées séparément des épreuves Elite, notamment sur les manches de niveau Hors Classe UCI, les U23 Hommes sont autorisés à courir à la fois la course U23 Hommes et la course Elite. Les pilotes U23 Hommes apparaîtront dans les résultats de la manche de la course U23 Hommes et dans la course Elite, ils pourront de fait marquer des points UCI et gagner des prix coureurs.

En revanche, les pilotes U23 Hommes ne pourront pas gagner de points pour le classement général Scratch Elite de la Coupe de France suite à leur résultat dans la course Elite. Seule la course U23 Hommes leur permettra de marquer des points pour le classement général Scratch Elite de la Coupe de France selon le barème suivant, qui permet leur réintégration:

1er : 350 pts, 2e : 340 pts, 3e : 331 pts, 4e : 323 pts, 5e : 316 pts, 6e : 310 pts, 7e : 305 pts, 8e : 301 pts, 9e : 298 pts, 10e : 296 pts, 11e : 294 pts, 12e : 292 pts, 13e : 290 pts, 14e : 288 pts, 15e : 286 pts, 16e : 284 pts, 17e : 282 pts, 18e : 280 pts, 19e : 278 pts, 20e : 276 pts, 21e : 274 pts, 22e : 272 pts, 23e : 270 pts, 24e : 268 pts, 25e : 266 pts, 26e : 264 pts, 27e : 262 pts, 28e : 260 pts, 29e : 258 pts, 30e : 256 pts, 31e : 254 pts, 32e : 252 pts, 33e : 50 pts, 34e : 248 pts, 35e : 246 pts, 36e : 244 pts, 37e : 242 pts, 38e : 240 pts, 39e : 238 pts, 40e : 236 pts, 41e : 234 pts, 42e : 232 pts, 43e : 230 pts, 44e : 228 pts, 45e : 226 pts, 46e : 224 pts, 47e : 222 pts, 48e : 220 pts, 49e : 218 pts, 50e : 216 pts, 51e : 214 pts, 52e : 212 pts, 53e : 210 pts, 54e : 208 pts, 55e : 206 pts, 56e : 204 pts, 57e : 202 pts, 58e : 200 pts, 59e : 198 pts, 60e : 196 pts, 61e : 194 pts, 62e : 192 pts, 63e : 190 pts, 64e : 188 pts, 65e : 186 pts, 66e : 185 pts, 67e : 184 pts, 68e : 183 pts, 69e : 182 pts, 70e : 181 pts, 71e : 180 pts, 72e : 179 pts, 73e : 178 pts, 74e : 177 pts,

75e : 176 pts, 76e : 175 pts, 77e : 174 pts, 78e : 173 pts, 79e : 172 pts, 80e : 171 pts, 81e : 170 pts, 82e : 169 pts, 83e : 168 pts, 84e : 167 pts, 85e : 166 pts, 86e : 165 pts, 87e : 164 pts, 88e : 163 pts, 89e : 162 pts, 90e : 161 pts, 91e : 160 pts, 92e : 159 pts, 93e : 158 pts, 94e : 157 pts, 95e : 156 pts, 96e : 155 pts, 97e : 154 pts, 98e : 153 pts, 99e : 152 pts, 100e : 151 pts, 101e : 150 pts, 102e : 149 pts, 103e : 148 pts, 104e : 147 pts, 105e : 146 pts, 106e : 145 pts, 107e : 144 pts, 108e : 143 pts, 109e : 142 pts, 110e : 141 pts, 111e : 140 pts, 112e : 139 pts, 113e : 138 pts, 114e : 137 pts, 115e : 136 pts, 116e : 135 pts, 117e : 134 pts, 118e : 133 pts, 119e : 132 pts, 120e : 131 pts, 121e : 130 pts, 122e : 129 pts, 123e : 128 pts, 124e : 127 pts, 125e : 126 pts, 126e : 125 pts, 127e : 124 pts, 128e : 123 pts, 129e : 122 pts, 130e : 121 pts, 131e : 120 pts, 132e : 119 pts, 133e : 118 pts, 134e : 117 pts, 135e : 116 pts, 136e : 115 pts, 137e : 114 pts, 138e : 113 pts, 139e : 112 pts, 140e : 111 pts, 141e : 110 pts, 142e : 109 pts, 143e : 108 pts, 144e : 107 pts, 145e : 106 pts, 146e : 105 pts, 147e : 104 pts, 148e : 103 pts, 149e : 102 pts, 150e : 101 pts, 151e : 100 pts, 152e : 99 pts, 153e : 98 pts, 154e : 97 pts, 155e : 96 pts, 156e : 95 pts, 157e : 94 pts, 158e : 93 pts, 159e : 92 pts, 160e : 91 pts, 161e : 90 pts, 162e : 89 pts, 163e : 88 pts, 164e : 87 pts, 165e : 86 pts, 166e : 85 pts, 167e : 84 pts, 168e : 83 pts, 169e : 82 pts, 170e : 81 pts, 171e : 80 pts, 172e : 79 pts, 173e : 78 pts, 174e : 77 pts, 175e : 76 pts, 176e : 75 pts, 177e : 74 pts, 178e : 73 pts, 179e : 72 pts, 180e : 71 pts, 181e : 70 pts, 182e : 69 pts, 183e : 68 pts, 184e : 67 pts, 185e : 66 pts, 186e : 65 pts, 187e : 64 pts, 188e : 63 pts, 189e : 62 pts, 190e : 61 pts, 191e : 60 pts, 192e : 59 pts, 193e : 58 pts, 194e : 57 pts, 195e : 56 pts, 196e : 55 pts, 197e : 54 pts, 198e : 53 pts, 199e : 52 pts, 200e : 51 pts, 201e : 50 pts, 202e : 49 pts, 203e : 48 pts, 204e : 47 pts, 205e : 46 pts, 206e : 45 pts, 207e : 44 pts, 208e : 43 pts, 209e : 42 pts, 210e : 41 pts, 211e : 40 pts, 212e : 39 pts, 213e : 38 pts, 214e : 37 pts, 215e : 36 pts, 216e : 35 pts, 217e : 34 pts, 218e : 33 pts, 219e : 32 pts, 220e : 31 pts, 221e : 30 pts, 222e : 29 pts, 223e : 28 pts, 224e : 27 pts, 225e : 26 pts, 226e : 25 pts, 227e : 24 pts, 228e : 23 pts, 229e : 22 pts, 230e : 21 pts, 231e : 20 pts, 232e : 19 pts, 233e : 18 pts, 234e : 17 pts, 235e : 16 pts, 236e : 15 pts, 237e : 14 pts, 238e : 13 pts, 239e : 12 pts, 240e : 11 pts, 241e : 10 pts, 242e : 9 pts, 243e : 8 pts, 244e : 7 pts, 245e : 6 pts, 246e : 5 pts, 247e : 4 pts, 248e : 3 pts, 249e : 2 pts, 250e : 1 pt.

15.3 Barème d'attribution des points par manche XCC :

1er : 200 pts, 2e : 190 pts, 3e : 181 pts, 4e : 173 pts, 5e : 166 pts, 6e : 160 pts, 7e : 155 pts, 8e : 151 pts, 9e : 148 pts, 10e : 146 pts, 11e : 144 pts, 12e : 142 pts, 13e : 140 pts, 14e : 138 pts, 15e : 136 pts, 16e : 134 pts, 17e : 132 pts, 18e : 130 pts, 19e : 128 pts, 20e : 126 pts, 21e : 124 pts, 22e : 122 pts, 23e : 120 pts, 24e : 118 pts, 25e : 116 pts, 26e : 114 pts, 27e : 112 pts, 28e : 110 pts, 29e : 108 pts, 30e : 106 pts, 31e : 104 pts, 32e : 102 pts, 33e : 100 pts, 34e : 98 pts, 35e : 96 pts, 36e : 94 pts, 37e : 92 pts, 38e : 90 pts, 39e : 88 pts, 40e : 86 pts, 41e : 84 pts, 42e : 82 pts, 43e : 80 pts, 44e : 78 pts, 45e : 76 pts, 46e : 74 pts, 47e : 72 pts, 48e : 70 pts, 49e : 68 pts, 50e : 66 pts, 51e : 64 pts, 52e : 62 pts, 53e : 60 pts, 54e : 58 pts, 55e : 56 pts, 56e : 54 pts, 57e : 52 pts, 58e : 50 pts, 59e : 48 pts, 60e : 46 pts, etc.

- 15.4 Pour le calcul des jokers sera pris en compte uniquement les manches et épreuves XCO. Sera retenue la totalité des résultats si le nombre de manches au cours de la saison est compris entre 1 et 3 épreuves, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins le plus mauvais résultat (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre de manches est compris entre 4 et 5, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins les 2 plus mauvais résultats (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre de manches est égal et supérieur 6.
- 15.5 En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc.) sur la totalité des épreuves organisées ; puis en dernier ressort il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la Coupe de France.
- 15.6 Les classements généraux finaux seront établis et le paiement des prix pour ces classements seront engagés si au moins 3 manches sont organisées sur la saison.

16. TITRES ET RECOMPENSES

Seize titres de vainqueur seront décernés à l'issue de la Coupe de France VTT (sous réserve d'une participation d'au moins 10 pilotes sur l'ensemble des manches de la Coupe dans la catégorie de référence) :

- Vainqueur du scratch Homme de la course Elite Homme
- Vainqueur de la catégorie U23 Homme de la course Elite Homme
- Vainqueur du scratch Femme de la course Elite Femme
- Vainqueur de la catégorie U23 Femme de la course Elite Femme
- Vainqueur de la catégorie U19 Homme
- Vainqueur de la catégorie U19 Femme
- Vainqueur de la catégorie U17 Homme
- Vainqueur de la catégorie U17 Femme
- Vainqueur de la catégorie Open Femme
- Vainqueur de la catégorie Master Femme
- Vainqueur de la catégorie Homme de la course Open Homme
- Vainqueur de la catégorie U23 Homme de la course Open Homme
- Vainqueur de la catégorie U19 Homme de la course Open Homme
- Vainqueur de la catégorie Master 35 Homme
- Vainqueur de la catégorie Master 40 Homme
- Vainqueur de la catégorie Master 50 Homme

Chaque vainqueur recevra un trophée ou une coupe.

Les courses U15 ont pour objectif de faire découvrir aux jeunes pilotes Filles et Garçons, les échéances du niveau national et de les préparer à la catégorie « U17 ».

Les épreuves ne seront ni comptabilisées dans un classement général, ni pour un classement de mise en grille comme pour les autres catégories.

Les résultats U15 de l'année n-1 ne seront pas pris en compte pour la mise en grille U15 de la saison suivante.

Les épreuves XCC sont réservées aux top pilotes et servent à la mise en grille des épreuves XCO : Elite Hommes, Elite Femmes, U19 Hommes, U19 Femmes ; il n'y aura pas de classement général d'établit pour cette discipline.

17. RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES

- 17.1 Pour chaque épreuve comptant pour la Coupe de France ainsi qu'au classement général final, des prix seront attribués suivant les grilles en annexe 1.
- 17.2 Les cérémonies protocolaires se feront dans la mesure du possible juste après les courses. La répartition des cérémonies protocolaires sera indiquée sur les programmes des épreuves qui seront affichés en salle d'inscription et sur www.ffc.fr.
- 17.3 La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix et des sanctions sportives pourront être décidées par les arbitres, sauf cas de force majeure.

- 17.4 Quelles que soient les catégories auxquelles ils appartiennent, les concurrents, pouvant prétendre à un podium au classement final de la Coupe, doivent prendre leurs dispositions pour être présents lors des cérémonies protocolaires de la dernière manche. Leur participation à la remise des trophées est obligatoire, sauf cas de force majeure ou de sélection en équipe nationale. Pour toute absence injustifiée, les prix revenant au compétiteur ne lui seront pas versés.
- 17.5 Les concurrents doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue de pilote ou tenue officielle du club ou du team.
- 17.6 Pour chaque podium, que ce soit pour les résultats lors d'une manche de Coupe de France ou pour les classements généraux finaux, seront récompensés les 5 premiers (ères) des podiums Scratch Elite Hommes et Scratch Elite Femmes XCO, et seront récompensés les 3 premiers (ères) pour toutes les autres catégories.

18. PENALITES

- Non-respect des emplacements réservés aux sponsors officiels sur les plaques de cadre :
 - au départ : refus du départ.
 - à l'arrivée : pénalités en temps.
- Absence sur un contrôle de passage : mise hors course.
- Circulation en sens inverse du circuit : mise hors course.
- Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé : pénalités en temps.
- Non-respect du parcours : mise hors course.
- Non-port du casque : refus du départ.
- Jugulaire détachée durant la course : mise hors course.
- Non-respect de sa ligne de départ : réintégration en dernière ligne.
- Jets de déchets (papiers, chambres à air et autres objets...) sur le parcours en dehors des zones techniques : mise hors course

19. RECLAMATIONS

- 19.1 Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents doivent être déposées par écrit et signées du pilote dans un délai de 60 minutes après son arrivée. Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats.
- 19.2 Le délai de réclamation a pour origine l'heure d'affichage des résultats (le premier affichage pour les 20 premiers). Cf. Chapitre « Résultats ».
- 19.3 Le collège des arbitres règle le différend immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des arbitres.

20. ANNEXE 1 : Dotations

➤ Grille de prix par manche lors des Coupes de France XCO (Hors Classe UCI)

Montant général des prix : 10 085 €

- Elite Homme et Elite Femme : 2 x 4 300 = 8 600 €

| | |
|-----------------|--------|
| 1 ^{er} | 1000 € |
| 2 ^e | 800 € |
| 3 ^e | 600 € |
| 4 ^e | 500 € |
| 5 ^e | 400 € |
| 6 ^e | 300 € |
| 7 ^e | 250 € |
| 8 ^e | 200 € |
| 9 ^e | 150 € |
| 10 ^e | 100 € |

- U23 Homme : 1 485 €

| | |
|-----------------|-------|
| 1 ^{er} | 400 € |
| 2 ^e | 265 € |
| 3 ^e | 200 € |
| 4 ^e | 165 € |
| 5 ^e | 130 € |
| 6 ^e | 100 € |
| 7 ^e | 80 € |
| 8 ^e | 65 € |
| 9 ^e | 50 € |
| 10 ^e | 30 € |

- U19 Homme et U19 Femme : 2 x 745 €

| | |
|-----------------|-------|
| 1 ^{er} | 200 € |
| 2 ^e | 130 € |
| 3 ^e | 100 € |
| 4 ^e | 80 € |
| 5 ^e | 65 € |
| 6 ^e | 50 € |
| 7 ^e | 45 € |
| 8 ^e | 30 € |
| 9 ^e | 25 € |
| 10 ^e | 20 € |

➤ *Grille de prix par manche lors des Coupes de France XCO (Classe 1 UCI)*

Montant général des prix : 7 030 €

- **Scratch Elite Homme et Elite Femme : 2 x 2925 €**

| | |
|-----------------|-------|
| 1 ^{er} | 800 € |
| 2 ^e | 550 € |
| 3 ^e | 400 € |
| 4 ^e | 300 € |
| 5 ^e | 250 € |
| 6 ^e | 200 € |
| 7 ^e | 150 € |
| 8 ^e | 125 € |
| 9 ^e | 100 € |
| 10 ^e | 50 € |

- **U19 Homme et U19 Femme : 2 x 590 = 1180 €**

| | |
|-----------------|-------|
| 1 ^{er} | 130 € |
| 2 ^e | 100 € |
| 3 ^e | 80 € |
| 4 ^e | 65 € |
| 5 ^e | 55 € |
| 6 ^e | 45 € |
| 7 ^e | 40 € |
| 8 ^e | 30 € |
| 9 ^e | 25 € |
| 10 ^e | 20 € |

➤ *Grille de prix U19 par manche lors des Coupes de France accueillant une épreuve Junior Series*

Montant général des prix : 1 740 €

- **UCI XCO Junior Series Homme et Femme : 2 x 745 €**

| | |
|-----------------|-------|
| 1 ^{er} | 200 € |
| 2 ^e | 130 € |
| 3 ^e | 100 € |
| 4 ^e | 80 € |
| 5 ^e | 65 € |
| 6 ^e | 50 € |
| 7 ^e | 45 € |
| 8 ^e | 30 € |
| 9 ^e | 25 € |
| 10 ^e | 20 € |

➤ *Grille de prix par manche lors des Coupes de France XCC (Classe 3 UCI)*

Montant général des prix : 1 150 €

- **Scratch Homme & Scratch Femme : 2 x 575 €**

| | |
|-----------------|-------|
| 1 ^{er} | 200 € |
| 2 ^e | 150 € |
| 3 ^e | 100 € |
| 4 ^e | 75 € |
| 5 ^e | 50 € |

➤ *Classement Final XCO*

Montant général des prix 5 600 €

- **Scratch Elite Homme et Scratch Elite Femme XCO : 2 x 2800 €**

| | |
|-----------------|---------|
| 1 ^{er} | 1 000 € |
| 2 ^e | 700 € |
| 3 ^e | 500 € |
| 4 ^e | 300 € |
| 5 ^e | 200 € |
| 6 ^e | 100 € |